



Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

BASSE VALLÉE DE LA FECHT



aappmabassevalleedelafecht@gmail.com



facebook.com/aappmabvf



aappmabvf.wordpress.com

Siège social : 3 rue des Lilas 68230 WIHR AU VAL • Inscrit au registre des Associations au tribunal d'Instance de Colmar sous N°XXXVI-28 le 29 août 1994

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 14 JANVIER 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée par voie de courriel et l'invitation a été présentée sur le site internet de l'association. Elle s'est tenue au Chalet de l'Etang de Pêche de Wihr-au-Val en présence d'une quarantaine de membres actifs, de quatre élus invités et d'un invité extérieur.

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023 (en ligne sur notre site internet)
- Rapport d'activité 2024, approbation
- Rapport financier de l'exercice civil 2024
- Rapport de la commission de contrôle de l'exercice financier, désignation des nouveaux membres,
- approbation du rapport financier
- Adoption du budget prévisionnel 2025, approbation
- Adoption du programme d'activités prévisionnel 2025, approbation
- Parole aux invités
- Questions diverses

Le président Julien Kauffmann ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h00. Il tient à remercier Monsieur Bernard Kempf, maire de la commune d'Ostheim, Monsieur Christophe Kauffmann de la Mairie de Wihr au Val, madame Dalloz adjointe au maire de la commune de Zimmerbach pour sa présence, ainsi que Monsieur Jean-Claude Zwickert, président de la FDAAPPMA68 de s'être déplacé pour assister à notre Assemblée Générale. Il remercie également Yvon Jeanvoine de son accueil au chalet de l'étang de pêche de Wihr-au-Val.

Il excuse également les membres de C.A. qui n'ont pas pu se déplacer pour l'occasion, ainsi que les gardes qui n'ont pas pu se libérer.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le présent ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023 est accessible en ligne sur notre site internet, et était joint à l'invitation. Il n'est donc pas nécessaire de le relire. Il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

3. RAPPORT D'ACTIVÉS

a. Nettoyage des berges 2024 et travaux participatifs sur la rivière

Comme à l'accoutumée, le nettoyage des berges de notre parcours a eu lieu le samedi précédent l'ouverture de la pêche en première catégorie. Cette année, affluence exceptionnelle, puisque plus d'une trentaine de membres étaient présents pour l'occasion, avec la présence de volontaires n'adhérant même pas à l'association ! En même temps, une continuité a été menée sur les travaux participatifs de la frayère de Wihr-au-Val.

Julien Kauffmann tient à adresser de vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont investies dans cette journée ! S'en est suivi un pot convivial au chalet de l'étang de pêche de Wihr-au-Val.

Encore une fois, il n'a pas été constaté d'augmentation des déchets par rapport aux années précédentes.

b. Vente de cartes de pêche à PLC

L'association était à nouveau présente cette année la semaine précédent l'ouverture au magasin PLC à Colmar afin de présenter l'association et de vendre des cartes de pêche. L'opération a eu un franc succès, puisque plusieurs nouveaux membres ont été comptés suite à cette vente de cartes. Une bonne progression a d'ailleurs été notée au niveau de notre nombre global de cartes vendues, notamment les ventes de cartes jeunes, journalières et surtout interfédérales. Nous pouvons constater que toutes les tranches d'âge sont présentes. Il est également à noter que les pêcheurs étrangers sont aussi présents nombreux sur notre parcours, ce qui confirme son attractivité. Un petit bémol concernant la fréquentation du site internet qui est en baisse par rapport à l'année dernière ; baisse qui n'est pas significative, puisque les téléchargements du règlement sont constants. Le samedi avant l'ouverture, une nouvelle séance de vente de cartes de pêche sera organisée chez PLC pour attirer de nouveaux pêcheurs et leur présenter l'activité de notre association.

c. Signature des baux sur Turckheim et pose de nouveau panneaux

Après de nombreuses réunions avec la mairie de Turckheim et l'APP Turenne, notre AAPPMA a pu signer des baux de pêche sur la commune de Turckheim, ce qui allonge notre parcours de plus d'une dizaine de kilomètres. De nouveaux panneaux ont été posés à l'été 2024 sur ce parcours afin d'être le plus accessible et le plus clair possible pour les pêcheurs.

Benoît Meyer, un membre de Turckheim a rejoint notre équipe de gardes-pêche, et en concertation avec lui il a été décidé de pérenniser tout ce parcours en No-Kill toute technique afin de préserver la population piscicole qui s'y trouve, et parce qu'il est facile à contrôler puisqu'en grande partie dans le village.

d. Repeuplement en ombres communs sur nos parcours

En collaboration étroite avec la FDAAPMA68, un repeuplement en ombres communs a été effectué sur notre parcours à l'été 2024. Cette opération sera renouvelée pendant plusieurs années encore, afin d'essayer d'arriver à une population d'ombres stable est une reproduction naturelle de l'ombre commun sur nos parcours. D'autres repeuplements sont prévus dans le courant de l'année 2025 pour soutenir la population naissante.

e. Stage multi pêche d'Été

Cette année le stage de pêche en partenariat avec la CCVM a été renouvelé mais ouvert à toutes les techniques de pêche. Plus d'une dizaine d'enfants était inscrite, et de nombreux membres bénévoles se sont déplacés pour encadrer le stage. Axel Grob, de la FDAAPMA68 était présent également pour encadrer les jeunes, qui se sont plus à naviguer d'une technique de pêche à l'autre.

Giovanni note que l'ambiance était très agréable entre les participants et les encadrants. Les jeunes pêcheurs sont très en demande de conseils, et ont beaucoup apprécié la multiplicité des activités qui leur était proposée durant ce stage et ceci nous conforte dans l'idée de continuer sur cette voie.

f. Achat des capteurs thermiques sur la rivière

Les trois capteurs posés sur la rivière par la société squama ont été achetés, comme cela a été voté en Conseil d'Administration.

Sur une initiative menée par Martin Braun, Hippolyte Burkhart et Julien Kauffmann, notre AAPPMA a obtenu le premier prix du concours organisé par le Rotary Avenir de Strasbourg pour ce projet, permettant de financer en grande partie l'achat de ces sondes thermiques, qui a été complété par une subvention exceptionnelle de la FDAAPPMA68. Ce prix a été salué par l'ensemble de l'assemblée.

La pose de tels capteurs sur notre rivière positionne l'AAPPMA de la Basse Vallée de la Fecht comme l'AAPPMA la plus avancée technologiquement dans notre département et il s'agit par ailleurs d'une première nationale pour une AAPPMA, constate Jean-Claude Zwickert, président de la FDAAPPMA68. Ces nouveaux outils permettront des anticipations et des prises de décisions rapides pour une meilleure gestion halieutique de nos parcours.

g. Installation d'œufs de Saumons à Zimmerbach / Ingersheim

Une opération a été menée cette année encore par l'association Rhin-Meuse migrateurs en décembre pour installer des œufs de Saumons fécondés sur la Fecht. Plusieurs membres de notre association étaient présents pour aider l'association Rhin-Meuse Migrateurs dans ce chantier.

h. Adoption

Le présent rapport d'activités 2024 est adopté à l'unanimité par l'assemblée. Le président de la FDAAPPMA68 félicite notre AAPPMA pour un rapport d'activités si dynamique et nous encourage à continuer à travailler en ce sens.

4. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CIVIL 2024

Julien Kauffmann cède la parole à Martin Braun, trésorier de l'association. Les comptes de l'association ont connu une bonne progression, avec une augmentation des ventes de cartes. L'exercice se solde sur un déficit d'environ 2500 € ce qui s'explique notamment par la passation de trésorerie et des paiements effectués en 2024 sur des factures de l'année 2023. Notre trésorier Martin Braun nous indique son souhait d'être à l'équilibre pour le prochain exercice.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'EXERCICE FINANCIER ET DÉSIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES

a. Rapport de la commission de contrôle et approbation des comptes

Les réviseurs aux comptes David Leppert et Pierre Fuhrmann valident le rapport financier fourni par Martin Braun, qu'il félicitent pour la teneur de son travail et la clarté de la tenue des comptes.

Le rapport financier et le rapport de la commission de contrôle sont soumis à l'assemblée par le président Julien Kauffmann et sont adoptés à l'unanimité.

b. Désignation des nouveaux membres de la commission de contrôle

David Leppert et Pierre Fuhrmann sont nommés réviseurs aux comptes pour l'année 2025, l'assemblée adopte cette désignation à l'unanimité.

6. ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Martin Braun présente les postes de dépense et de recette prévus pour l'année civile 2025.

Ce budget prévisionnel est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

7. ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS PRÉVISIONNEL 2025

a. Règlement intérieur 2025

Le règlement intérieur 2025 ne changera pas par rapport à 2024.

b. Nettoyage des berges de la Fecht 2025

Le nettoyage des berges de la Fecht aura lieu le samedi 22 février 2025, rendez-vous est donné aux points habituels à 9h. Une journée citoyenne se tiendra en avril à Zimmerbach, qui pourra être le cadre à un chantier participatif pour notre association.

c. Vente des cartes de pêche à PLC

L'opération de ventes de cartes de pêche à PLC à Colmar sera reconduite, le samedi 1er mars 2025.

d. Empoisonnement 2025

Un empoisonnement en grosses truites arc-en-ciel sera mené sur le parcours à Ingersheim dans la continuité de ce qui a été mis en place les années précédentes. Le président Julien Kauffmann souhaiterait que l'on réfléchisse sur la possibilité d'un empoisonnement plus régulier sur le parcours d'Ingersheim ainsi que son financement.

e. Signalétique et baux de pêche

La signalétique continuera d'être renforcée à l'aide des nouveaux panneaux. Il est demandé aux adhérents de faire remonter les actes de dégradations sur les panneaux pour pouvoir y remédier.

f. Diagnostic de chantiers participatifs sur la rivière

Julien Kauffmann annonce que les chantiers participatifs sur la rivière seront renouvelés. Des bénévoles sont toujours les bienvenus pour participer à ces chantiers.

g. Approbation

Le programme d'activités prévisionnelles pour 2025 est adopté à l'unanimité.

8. PAROLE AUX INVITÉS

Le Président fédéral Jean-Claude ZWICKERT félicite l'ensemble de l'équipe de l'association pour la tenue et la gestion de l'AAPPMA de la basse Vallée de la Fecht. Il met en avant le fait que l'association est très dynamique dans sa gestion et force de proposition.

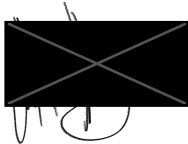
Le président Jean-Claude ZWICKERT a l'honneur de remettre la médaille de bronze à notre président Julien Kauffmann et la médaille de vermeil, plus haute distinction fédérale à notre vice-président M. Roger Altoé pour l'ensemble de son implication dans le loisir de la pêche et surtout notre AAPPMA de la Basse Vallée de la Fecht.

Roger Altoé prend la parole et remercie très chaleureusement l'ancienne équipe, Frédéric Vix, le général Georges Pormenté, la nouvelle équipe, Julien Kauffmann, Hippolyte Burkhart et Martin Braun, le président de la FDAAPPMA 68 Jean-Claude Zwickert et surtout sa femme Charlotte.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Julien Kauffmann invite les personnes à poursuivre l'Assemblée Générale Ordinaire par une assemblée générale extraordinaire, puis par une conférence de Marie Coll de l'Association Rhin-Meuse Migrateurs sur le Saumon dans la Fecht et lève la séance à 20h06.

Julien Kauffmann, président



Hippolyte BURKHART, secrétaire



AAPPMA-Basse vallée de la Fecht				
Resultats de l'exercice 2024				
Recettes	Realisation 2023 pour rappel	Realisation 2024 pour quitus	Prévisionel 2025	
Cartes de pêche Internet	1 730,70 €	2 140,80 €	1 800,00 €	
Cartes dépositaires	1 050,00 €	1 492,00 €	1 500,00 €	
Sub Fede (baux / repeuplement)		2 079,49 €	1 000,00 €	
Sub exceptionnelles Fede	200,00 €	2 000,00 €	0,00 €	
Subventions	140,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	
Contribution Urne	1 417,07 €	1 485,14 €	1 500,00 €	
Intérêt	5,75 €	6,25 €	0,00 €	
Total Recettes	4 543,52 €	11 203,68 €	6 800,00 €	
DEPENSES	Realisation 2023 pour rappel	Realisation 2024 pour quitus	Prévisionel 2025	
Action milieux aquatiques	1 250,10 €	4 451,91 €	2 000,00 €	
Animations	159,14 €	276,71 €	300,00 €	
Garderie	0,00 €	1 029,99 €	400,00 €	
Cartes de pêche reversement Fede	1 245,00 €	3 530,00 €	2 000,00 €	
Frais administratifs	230,61 €	2 522,24 €	890,00 €	
Depenses diverses	1 583,85 €	267,97 €	340,00 €	
Réunions administratives	340,45 €	1 620,81 €	870,00 €	
TOTAL DEPENSES	4 809,15 €	13 699,63 €	6 800,00 €	
RESULTATS DES EXERCICES	Realisation 2023 pour Rappel	Realisation 2024 pour quitus	Prévisionel 2025	
Solde: Recettes-Depenses	-425,63 €	-2 495,95 €	0,00 €	
Rapport de l'exercice précédent	20 221,44 €	19 795,81 €	17 299,86 €	

Nouvel avoir au 31 déc de l'année cité	19 795,81 €	17 299,86 €	17 299,86 €	
Repartition des Avoirs:	Dec 2024	Type		
Caisse:	293,99 €	Espèces		
	0,00 €	Chèques		
C.M.	13 668,56 €	Compte Courant		
Tonic+	2 623,20 €	Placements		
Caisse d'Epargne	714,11 €	Compte Courant		
Avoir Tot:	17 299,86 €			



Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
BASSE VALLÉE DE LA FECHT



aappmabassevalleedelafecht@gmail.com



facebook.com/aappmabvf



aappmabvf.wordpress.com

Siège social : 3 rue des Lilas 68230 WIHR AU VAL • Inscrit au registre des Associations au tribunal d'Instance de Colmar sous N°XXXVI-28 le 29 août 1994

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 14 JANVIER 2025

• ORDRE DU JOUR

- Approbation de la candidature de notre président Julien Kauffmann aux élections complémentaires lors de l'AG de la FDAAPPMA68 le 12 avril 2025
- Approbation du projet de fusion de l'AAPPMA d'Ostheim avec l'AAPPMA de la Basse Vallée de la Fecht

1. APPROBATION DE LA CANDIDATURE DE NOTRE PRÉSIDENT Julien Kauffmann aux élections complémentaires lors de l'AG de la FDAAPPMA68 le 12 avril 2025

Cette candidature est soumise à l'assemblée et adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

2. APPROBATION DU PROJET DE FUSION l'AAPPMA d'Ostheim avec l'AAPPMA de la Basse Vallée de la Fecht

Julien Kauffmann remercie le maire d'Ostheim de sa présence ainsi que les représentants de l'AAPPMA d'Ostheim. Les représentants de l'AAPPMA d'Ostheim souhaitent préciser que cette fusion est un souhait partagé pour gérer au mieux les étangs de leur côté et ainsi s'appuyer sur l'expertise de l'AAPPMA de la basse vallée de la Fecht pour gérer la Fecht. Monsieur Jean-Claude Zwickert, président de la FDAAPPMA 68, confirme l'appui de la fédération pour cette fusion. Il souligne que l'union fait la force et approuve grandement cette fusion.

Cette fusion est validée à l'unanimité par l'assemblée.

Les intervenants se réjouissent de cette future fusion. Le Maire d'Ostheim se félicite de cette initiative, et est très heureux de cette nouvelle aventure.

3. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Julien Kauffmann lève la séance à 20h32.

Julien Kauffmann, président

Hippolyte BURKHART, secrétaire